

Commune de Mairé-L'Evescault (Deux-Sèvres)
PROCÈS-VERBAL

Séance du Conseil Municipal du 2 mai 2013

Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 13 votants : 13
Date de convocation : 23/04/2013

L'an deux mille treize le 2 mai à 20 h 45
le Conseil Municipal de la commune de Mairé-L'Evescault dûment convoqué
s'est réuni sous la présidence de M. Dorick BARILLOT Maire.

Présents: MM. BARILLOT Dorick, CLISSON Jean-Louis, DECEMME Patrick,
BARITAUD Christian, RIBOT Gérard , MEUNIER Michelle , MOYNET Yvette,
MARQUET Guy , NIVET Agathe, Marie-Line THEZARD, Pierre GEORGES, Brigitte
BERLAND, BARILLOT Erwan

Absents : MM. Bertrand NAUDIER, Christine NIVET -----

Secrétaire de séance : MOYNET Yvette

Marché de maîtrise d'œuvre de mise en accessibilité de la salle des fêtes.

Délibération n° 1-

Vu la délibération du conseil municipal du 26 juillet 2012 autorisant le
maire à engager la procédure de marché ;

Vu l'avis de la commission communale, chargée d'étudier les offres
reçues, indiquant que l'offre du cabinet : Atelier Dune Sarl d'Architecture 5 Bis
Boulevard Coligny 86000 Poitiers est l'offre économiquement la plus
avantageuse.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Autorise le maire à signer le marché concernant la maîtrise d'œuvre pour
la réhabilitation et la mise aux normes de la salle des fêtes avec le cabinet Atelier
Dune de Poitiers d'un montant de 54 341.46 euros TTC;

Précise que les crédits relatifs au présent marché sont prévus et inscrits au
budget primitif.

**Marché pour le contrôle technique de la mise en accessibilité de la salle des
fêtes. Délibération n° 2-**

Vu la délibération du conseil municipal du 26 juillet 2012 autorisant le
maire à engager la procédure de marché ;

Vu l'avis de la commission communale, chargée d'étudier les offres
reçues, indiquant que l'offre de l'entreprise : CETE APAVE Nord-Ouest, rue
Pierre Simon de Laplace 79029 Niort cedex, est l'offre économiquement la plus
avantageuse. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Autorise le maire à signer le marché, concernant le contrôle technique
pour la réhabilitation et la mise aux normes de la salle des fêtes avec l'entreprise
CETE APAVE Nord-Ouest de Niort, d'un montant de 7 183.40 euros hors taxes.

Précise que les crédits relatifs au présent marché sont prévus et inscrits au
budget primitif.

Commune de Mairé-L'Evescault (Deux-Sèvres)
PROCÈS-VERBAL

Séance du Conseil Municipal du 2 mai 2013

Droit de préemption urbain ZL 173 : (Délibération n° 3)

Après délibération le Conseil Municipal décide de ne pas faire usage du droit de préemption sur la propriété suivante :
-VIAULT Suzanne, le Millou cadastrée ZL 173.

Subvention à l'Amicale des donneurs de sang de Sauzé-Vaussais : Délibération n° 4.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 30 euros à l'Amicale des donneurs de sang de Sauzé-Vaussais.

Achat d'un four micro-ondes : : Délibération n° 5.

Il est décidé de faire l'acquisition d'un four micro-ondes qui sera installé dans la petite salle communale « La Boulite ».